

LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

UNE DÉMARCHÉ
INTÉGRÉE

La gestion différenciée au service de nos engagements pour la préservation de la biodiversité

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée en faveur de la biodiversité par l'adoption d'un Document cadre. Celui-ci préconise la mise en place d'une gestion écologiquement équilibrée des espaces verts, aussi appelée gestion différenciée. Le Plan Local de Prévention des Déchets de la Communauté d'agglomération s'appuie également sur cette démarche qui s'inscrit dans les orientations du Grenelle Environnement et du plan Nature en ville.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée est une façon de gérer durablement les espaces verts. Elle consiste à adapter, pour chaque espace, la nature et l'intensité des soins en fonction des usages et des orientations stratégiques du territoire.

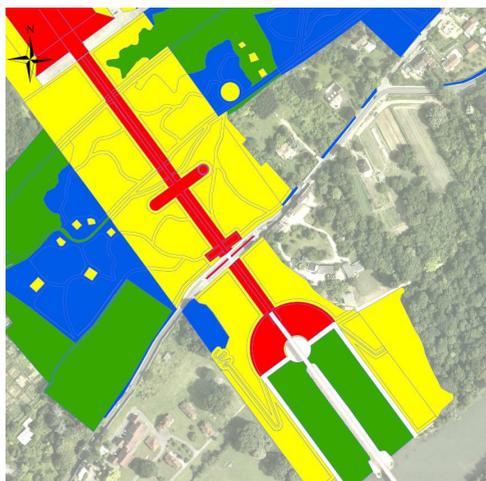
Par le choix de techniques respectueuses de l'environnement, elle applique les principes du développement durable de la conception à la gestion des espaces verts.

Elle participe à la préservation de la biodiversité et à la construction de corridors écologiques.

Quelles en sont les règles ?

Des classes d'entretien sont définies, allant de la catégorie « espace de prestige » aux espaces naturels. La gestion différenciée d'un espace vert se traduit par la rationalisation des interventions en fonction des objectifs et des contraintes du lieu.

La gestion différenciée s'appuie sur un certain nombre d'outils : le fauchage tardif des prairies, le fleurissement alternatif, le pâturage, la taille raisonnée des arbustes, le compostage...



Extrait du plan de gestion différenciée des espaces verts de Cergy-Pontoise, secteur de l'Axe majeur

Légende

-  jardin de prestige
-  jardin à vivre
-  espace semi naturel
-  espace naturel



Pâturage urbain, Cergy

Quels en sont les principaux avantages ?

La préservation de la ressource en eau

Par l'abandon des produits phytosanitaires, et notamment des désherbants, les ressources en eau sont préservées des pollutions.

La gestion différenciée privilégie les arrosages parcimonieux par des techniques adaptées. D'autre part, le choix de végétaux résistants à la sécheresse peut engendrer d'importantes économies d'eau.

La préférence donnée aux sols perméables et les jardins d'infiltration favorisent le retour de l'eau dans le sol. Les nappes de surface, régulièrement alimentées, sont essentielles à la survie des arbres.

La protection et l'amélioration de la biodiversité

Le choix de techniques favorables au cycle de vie de la faune et de la flore permet une plus grande diversité.

La lutte contre le changement climatique

La gestion différenciée optimise les déplacements des matériels et du personnel, ce qui réduit les émissions de carbone.

Les ressources en énergie fossile sont économisées par l'adoption de techniques non mécaniques comme le pâturage.

La réduction des déchets végétaux

Elle est obtenue par le choix des espèces et de nouvelles méthodes de conduite et de taille.

Le développement des savoir-faire

Les jardiniers doivent acquérir des compétences spécifiques pour travailler avec la nature et non pas contre elle : c'est une nouvelle culture du jardin.



Plantes vivaces peu gourmandes en eau, jardinières, Cergy Grand centre



Bassin d'infiltration, Neuville



Débardage, Vauréal



Arbuste en forme libre



Bolet blafard, Vauréal

L'amélioration des sols

En ville, les sols sont souvent remaniés et de mauvaise qualité. Le retour de la matière organique permet le développement de la vie du sol, garante durable de sa fertilité.

Vous aussi, agissez pour la biodiversité !

Au fil de vos promenades, observez la vie sauvage, prenez des photos et envoyez vos observations à un programme de sciences participatives. Vous aurez contribué à l'effort national de connaissance de la biodiversité.

Pour plus d'informations :

www.vigienature.mnhn.fr
www.gestiondifferentiee.org

